

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais du Travail, 1 Boulevard Frédéric Mistral à Narbonne, sous la présidence de Mr Didier MOULY

Séance publique du JEUDI 24 MARS 2022 à 18h00

Date de convocation : 17 MARS 2022

Délibération
N°C2022_61

Membres en exercice :	76
Votants :	66
Suffrages exprimés :	66
Pour :	66
Contre :	0
Abstention :	0

SECRETARE DE SEANCE : DURAND Viviane

PRESENTS : ALAUX Sylvie ; ALVAREZ Jean-Michel ; BELART Xavier ; BREHON Bruno ; CALMON Julien ; COMBES Georges ; COURTIEL Aurélie ; DAUZATS Christine ; DEBLED Serge ; DELFOUR Grégory ; DEVIC Bernard ; DURAND Viviane ; FAGES Gilles ; FAURE Lydie ; FRERE José ; GUENFICI Ali ; HERAS Guillaume ; JANSANA Jean-Marc ; LAPALU Christian ; LETEISSIER Gérard ; LUCIEN Gérard ; MARTIN Henri ; MARTINAGE Fabienne ; MONIE Jean-Marie ; MOULY Didier ; PALMADE-GIMENEZ Muriel ; PARRA Eric ; PENET Yves ; RIO Jean-Louis ; ROCHER Edouard ; RUDENT Yann ; SAINTE-CLUQUE Nicolas ; SEGUI Jeanne Maryse ; TAURAND Francis ; TEXIER Bruno ; TIXIER Sandrine ; TUBAU Marcel ; VIALADE Alain ; VITASSE Florence

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : HERNANDEZ Joël ; MALQUIER Bertrand

EXCUSES : BASTIE Yves ; CASTAN Luc, CESAR Jean-Paul ; DARAUD Jean-François ; IBANES Alexandra ; KAISER Stéphanie ; PINET Marie-Christine ; RENAULT Régine ; RIVEL Jean-Luc ; VICO Alain

EXCUSES EN COURS DE SEANCE : ABED Yamina (délibération C2022_48 à C2022_59) ; MALQUIER Bertrand (délibération C2022_41) ; MONTAGNIER André-Luc (délibération C2022_48 à C2022_59) ; MOULY Didier (délibération C2022_48 à C2022_59) ; JULES Jean-Claude (délibération C2022_41) ; PY Michel (délibération C2022_41) ; VERGNES Magali (délibération C2022_94)

EXCUSES AVEC PROCURATION : ALDEBERT Didier ; AMBROSINO Jean-Marc ; BELLOTTI-LASCOMBES Emma ; BOUISSET Cyrielle ; BOUSQUET Didier ; CHALULEAU Jean-Paul ; CHARPENTIER Christine ; CHING Monique ; CLERGUE Guy ; CODORNIU Didier ; COURREGES Jean-Pierre ; COUSIN Sylvie ; GOUIRY Catherine ; HUYNH-VAN Nathalie ; JAMMES Michel ; LENOIR Alexia ; LOÏS Lydie ; PECH Olivier ; RAPINAT Evelyne ; THIVENT Viviane ;

PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE : ABED Yamina (jusqu'à la délibération C2022_47 et à partir de la délibération C2022_60) ; HERNANDEZ (à partir de la délibération C2022_48) ; JULES Jean-Claude (à partir de la délibération C2022_42) ; MONTAGNIER André-Luc (jusqu'à la délibération C2022_47 et à partir de la délibération C2022_60) ; PY Michel (à partir de la délibération C2022_42) ; VERGNES Magali (jusqu'à la délibération C2022_53 et à partir de la délibération C2022_55)

Nomenclature Etat : Finances locales – Décisions budgétaires

OBJET : FINANCES - Budget Eau : affectation des résultats de l'exercice 2021 au budget primitif 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article 2311-5,

N°C2022_61 (2)

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 18 mars 2021 approuvant le budget primitif de l'exercice 2021 pour le budget Eau de la Communauté d'Agglomération,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 24 mars 2022 approuvant le compte administratif 2021,

Considérant que,

Les résultats de l'exercice 2021 étaient les suivants dans le tableau ci-dessous,

Les résultats sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du Compte Administratif (Dispositions reprises par l'article L.5211-36 pour les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

Décide que les résultats sont définitivement arrêtés et sont donc proposées les affectations comme suit :

Fonctionnement	
Résultat reporté 2020	722 485.05 €
Résultat de l'exercice 2021	1 136 927.09 €
Résultat cumulé de fonctionnement 2021	1 859 412.14 €
Résultat reporté de fonctionnement 2022 (002)	859 412.14 €
Investissement	
Résultat reporté 2020	699 002.85 €
Résultat de l'exercice 2021	- 1 002 053.91 €
Résultat de clôture d'investissement 2021 (001)	- 303 051.06 €
RAR en dépenses à reporter en 2022	815 284.49 €
RAR en recettes à reporter en 2022	2 000 000.00 €
Résultat cumulé d'investissement 2021	881 664.45 €
Montant à financer	0 €
Affectation en investissement 2022 (1068)	1 000 000.00 €

Décision de reprise des résultats :

- Affectation en section d'investissement (compte 1068) : 1 000 000.00 €
- Résultat de fonctionnement reporté (ligne 002) : 859 412.14 €

N°C2022_61 (3)

A l'unanimité, le Conseil décide :

- D'approuver les opérations d'affectation des résultats telles que décrites ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pièces jointes à la délibération :

Etat des restes à réaliser en dépenses

Etat des restes à réaliser en recettes (+ contrat de prêt signé en 2021 pour information)

**Délibération certifiée
exécutoire compte tenu
de sa transmission en
Sous-Préfecture**

le : 4/4/2022
et de sa publication
le : 4/4/2022

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

**Copie certifiée conforme,
Maître Didier MOULY,**



Maire de Narbonne

**Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération**

